



LA SAISON HIVERNALE EST À NOS PORTES

PETIT RAPPEL DE LA PROCÉDURE EN CAS DE FERMETURE POUR CAUSE DE TEMPÊTE OU TOUTE SITUATION IMPRÉVUE

En cas de tempête ou autres événements nous empêchant d'offrir le service le matin, la décision de fermer l'une ou l'autre de nos installations sera prise à 6h15. Selon l'évènement, la décision pourrait être de fermer pour la journée ou encore la demi-journée.

Dans le contexte d'une fermeture pour une demi-journée, la direction révisera à 10h00 la décision de maintenir l'installation fermée ou de la réouvrir à 12h00. Dans l'éventualité d'une réouverture, l'enfant devra avoir dîné avant de se présenter à l'installation.

Pour toute fermeture ou réouverture, les parents seront avisés par un message sur le site internet du CPE et par courriel. De plus, vous pourrez avoir accès à l'information en téléphonant* à votre installation au numéro et poste suivant :

- **La Libellule : 418-832-4700 poste 101**
- **L'Enfant d'Eau 418-889-1200 poste 100**
- **La Clef des Champs 418-417-1200 poste 2**

Si une installation doit fermer en cours de journée vous en serez avisés par téléphone.

**Pour avoir accès à l'information concernant une fermetures d'urgence, nous vous invitons à consulter prioritairement le site internet ou votre de boîte de courriels. Les différents systèmes téléphoniques sont hors d'usage lors de panne d'électricité.*